



2024 DFPE 66 Accompagner chaque famille selon ses besoins spécifiques - Subventions (115.000 euros) à six associations, dont deux avec convention pluriannuelle d'objectifs, pour leurs actions de soutien à la parentalité dans les 10e, 11e, 14e et 19e arrondissements et dans tout Paris.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est engagée à accompagner les familles parisiennes dans l'exercice de leur parentalité tout au long du parcours de leurs enfants, quelles que soient les difficultés qu'elles rencontrent ou lorsqu'un événement susceptible de fragiliser la famille survient.

Aussi, pour l'année 2024, il vous est proposé d'accorder une subvention à six acteurs associatifs accompagnant les familles au plus près de leurs besoins spécifiques :

- L'association « **Contact Paris Île-de-France** » (4e), qui fête ses 30 ans cette année, anime un lieu d'échange pour des personnes concernées par l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité (de plus en plus de sollicitations pour cette situation) dans leur sphère familiale. Elle propose à Paris un accueil et un accompagnement des personnes ou des familles, à travers des permanences et des groupes de parole. En 2023, 85 familles accompagnées, 444 participants aux groupes de parole et 2350 jeunes dans un cadre scolaire, ont pu bénéficier de cette action.
- L'association « **Ligare** » (15e) propose un accompagnement psychologique et éducatif des parents adoptifs et des enfants, adoptés en France et à l'étranger. Les entretiens individuels sont conduits par deux psychologues spécialisés dans le domaine de l'adoption. L'association développe également un accompagnement collectif en animant des groupes de parole de parents autour du vécu de l'enfant adopté avec un intervenant pédopsychiatre. En 2023, l'association « Ligare » a reçu 75 familles - dont 57 nouvelles - et effectué 202 entretiens.
- Le Service d'Écoute Psychologique Parents - Enfants Donald W. Winnicott (10e), géré par l'Association « **Olga Spitzer** », est un service d'aide psychologique gratuit et anonyme. Il a pour vocation de prévenir et de repérer les situations de maltraitance à enfants et d'accompagner la famille dans des situations de conflits internes. Il propose des permanences

téléphoniques et des accueils physiques. Les parents abordent souvent les sujets d'addiction des adolescents, psychotropes ou d'exposition aux écrans, mais aussi parfois des comportements violents de leurs enfants. Les mesures sanitaires depuis 2020 ont participé à aggraver certaines crises et conflits familiaux. S'ajoute la difficulté à trouver des consultations de psychiatrie et des places dans les structures d'accueil. La DSOL, dans le cadre de ses missions de prévention et de protection de l'enfance, finance également cette structure. En complément, la DFPE est sollicitée dans le cadre de ses missions de prévention, de soutien et d'accompagnement des parents. En 2023, environ 700 familles ont bénéficié de 1600 entretiens soit téléphoniques, soit sur place.

- L'association « **Espace 19** » (19e) gère et anime plusieurs centres socio-culturels dans le 19e arrondissement dont l'objectif est de promouvoir la mixité sociale, la solidarité de proximité, les relations interculturelles et la citoyenneté. L'action spécifique « Une place pour tous ! » s'adresse aux familles fréquentant ses établissements d'accueil de la petite enfance. Elle vise à favoriser le développement de tous les enfants, l'accompagnement des familles et l'aide à l'insertion sociale et professionnelle des parents. Des ateliers réguliers autour de l'éveil culturel ou à la nature, de l'hygiène ou de la santé ainsi que des accompagnements individuels sur l'éducation, l'accès aux droits et l'insertion professionnelle sont proposés aux parents et aux enfants. Ils visent à lutter contre les inégalités et à favoriser la socialisation de tous (80 % des familles participantes vivent en dessous du seuil de pauvreté). Des projets « passerelles » sont désormais mis en places avec les écoles maternelles de proximité et les parents, pour faciliter l'adaptation des enfants à l'école : des immersions à l'école, spectacles partagés et suivis réguliers d'enfants sont mis en place avec les enseignant.e.s. En 2023 177 familles (et 213 enfants) ont participé à l'ensemble de ces actions au sein des trois centres sociaux Riquet, Cambrai et Ourcq, de l'association. (183 familles en 2022).
- La « **Fondation OPEJ - Baron Edmond de Rothschild** » (10e) assure la gestion de la Maison des Familles et des Cultures (11e). En complément d'un service de médiation familiale, l'association développe une approche globale adaptée aux différents besoins et demandes des membres des familles. L'objectif est d'accompagner les parents et de les soutenir dans leurs postures parentales, notamment lorsque le jeune présente des difficultés de comportement ou d'adaptation dans le cadre familial, scolaire et social. Des groupes de parole réguliers à destination des parents de jeunes de 14 à 17 ans, des groupes de parole à destination des parents traversant des périodes de conflits parentaux et conjugaux, et des « cafés des papas » sont proposés. En 2023, 55 familles (31 en 2022) ont participé régulièrement aux groupes de parole thématiques, au cours de 49 rencontres.
- L'association « **ASFM / Yachad** » (14e) accompagne des familles monoparentales isolées du quartier de la Porte de Vanves, dans leurs démarches d'insertion et dans l'exercice de leur parentalité. Elle organise un grand événement annuel : « Femme(s) sous un autre jour ».

Elle anime également toute l'année des ateliers autour de la médiation sociale et culturelle, des groupes de parole et des temps collectifs de loisirs. En 2023, 73 femmes et 96 enfants ont participé à la journée « Femmes sous un autre jour » et environ 300 familles ont participé aux activités au cours de l'année (410 en 2021).

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes et de l'activité réalisée, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2024, une subvention d'un montant global de 115 000 €, selon la répartition suivante :

- Association « Contact Paris Île-de-France » : 5.000 €
- Association « Ligare » : 6.000 €
- Association « Olga Spitzer » : 60.000 €
- Fondation OPEJ – Baron Edmond de Rothschild : 10.000 €
- Association « Espace 19 » : 30.000 €
- Association « Yachad » : 4.000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris